

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 10 mai 2022

COMMUNE DE CORNILLON EN TRIEVES

L'an deux mil vingt deux le dix mai le Conseil Municipal de la commune de CORNILLON EN TRIEVES légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Baup Gérard, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Etaient présents : M. BAUP Gérard, M. BLANCHARD Vincent, Mme GUILLEN Angeline, Mme BONNARD Magali, M. YCART Bernard, M. MARTIN Nicolas, Mme PALLANCHARD Elodie, M. GAUDRY William, Mme SUZZARINI Cécile, Mme SENEBIER Catherine, Mme FROMENT Jacqueline.

Excusé :

Absent :

Date de convocation du Conseil : 05 mai 2022

Secrétaire de séance : Mme GUILLEN Angeline

Approbation du compte du 12 avril 2022 : 9 pour et 3 abstentions (absents lors du dernier conseil)

Monsieur le maire demande de rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention concernant le comité des fêtes.

Modalités d'attribution du régime indemnitaire

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a quelques modifications à apporter au protocole d'application du RIFSEPP (régime indemnitaire des agents territoriaux) suite au rapport du comité technique du Centre de Gestion :

Rajouter le groupe de fonction

Augmenter de 10 € le régime indemnitaire mensuel et diminuer de 100 € l'annuel du groupe C2

Supprimer le régime indemnitaire aux agents ayant un contrat de droit privé.

Information pour les agents ayant un contrat de droit privé, une prime sera prévue dans le contrat.

Demande de subvention marquises et abri logement

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir des travaux de marquises et abri à la mairie et logements du Grand Oriol et Villard Julien.

Des devis ont été demandés :

Marquises	7 200.00 € HT
Abri logement	2 080.50 € HT
Total de l'opération	9 280.50 € HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte la proposition du maire et le charge à demander une subvention la plus importante possible auprès du département et à signer tous documents concernant ce dossier.

Demande de subvention entrée de la mairie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des travaux de réfection de l'entrée de la mairie sont à prévoir.

Des devis peinture et menuiserie ont été demandés :

Peinture : le printemps des couleurs	5 062.00 € HT
Menuiserie : Bacchetta	1 223.00 € HT
Total de l'opération	6 285.00 € HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte la proposition du maire et le charge à demander une subvention la plus importante possible auprès du département et à signer tous documents concernant ce dossier.

Accueil Ukrainiens

Cécile Suzzarini, conseillère municipale, propose au conseil municipal de délibérer concernant l'accueil d'une famille Ukrainienne sur la commune lors de la vacance d'un logement.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- La gratuité du logement disponible jusqu'à fin août 2022
- De prendre en charge les contrats gaz, électricité et eau
- Charge Cécile Suzzarini de se rapprocher de l'association locale pour l'accord tripartite et les modalités concernant cette mise à disposition

Et charge le maire à signer tous documents concernant ce dossier.

Concours aux associations

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le comité des fêtes a fait parvenir une demande de subvention concernant l'organisation du festival Arrête ton Ch'art Fais ton Foin.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte d'accorder une subvention de 1 000 € au Comité des Fêtes de Cornillon en Trièves et charge le maire à signer tout document concernant ce dossier

Acquisition terrain

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'acheter le terrain sur lequel la piste des Rouses est tracée :

Propriété Martin parcelle A 111 emprise pour 4 a 87 ca et 0 a 79 ca
Propriété Martin parcelle A 110 emprise pour 1 a 00 ca et 1 a 04 ca
Propriété Argoud parcelle A 93 emprise pour 2 a 31 ca

Monsieur le maire propose de les acheter à 1.00 € le m².

Les frais d'acquisition seront payés par la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal

- Accepte la proposition du maire
- Autorise le maire à signer tous documents concernant ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

Journal communal : Bernard Ycart et Magali Bonnard présentent la refonte du journal dont la parution est prévue courant juin. A vos plumes.

Forêt : William Gaudry et Nicolas Martin, délégués à la commission forêt de la CDCTrièves sont allés en voyage d'étude dans la Nièvre afin de prendre exemple sur la gestion et l'équilibre de la faune et la flore pour des essais dans la forêt du Trièves. Il y a également un gros problème de surpopulation de cervidés que la fédération de chasse minimise.

Groupe Antennes : Vincent Blanchard informe le conseil qu'une réunion a été organisée par la commission aménagement de la CDCT. Le groupe poursuit son travail, en particulier en exprimant d'une seule voix pour le territoire la volonté de voir mutualisés les équipements par les opérateurs pour éviter la multiplication des antennes. Cette demande semble entendue par les opérateurs dans les dossiers en cours.

Un point de vigilance tout de même concernant la prospection par des sociétés spécialisées dans la construction de pylône pour les proposer ensuite à des opérateurs. Ces sociétés ne posant pas d'équipements actifs, elles ne sont pas tenues de fournir un dossier d'information mairie en amont de la dépose de demande d'urbanisme, réduisant encore ainsi la capacité des collectivités à traiter ces demandes dans de bonnes conditions.

Pas de nouvelle concernant l'implantation sur Cornillon par l'opérateur Free.

Prochains conseils : prévoir de mettre à l'ordre du jour l'éclairage public et la sécurité routière dans le village.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.